

SESSION II.

Améliorer l'efficacité de l'eau agricole pour l'irrigation:
Perspectives et difficultés des technologies innovatives et des pratiques dans la gestion de l'eau pour l'agriculture

Traduire l'utilisation des données sur l'eau en règles de gestion pour optimiser la gestion de l'eau agricole à travers l'accroissement de l'efficacité de l'eau

Approche de service flexible de l'eau :
augmenter la rentabilité des exploitations
et l'économie de l'eau à travers un service
flexible de l'eau: cas de la Vallée du Sourou



Emmanuel Compaore

Directeur

Autorité de Mise en Valeur de la Vallée du Sourou



PLAN DE L'EXPOSE

Présentation de la Vallée du Sourou

Présentation des USAGERS DE L'EAU
AGRICOLES

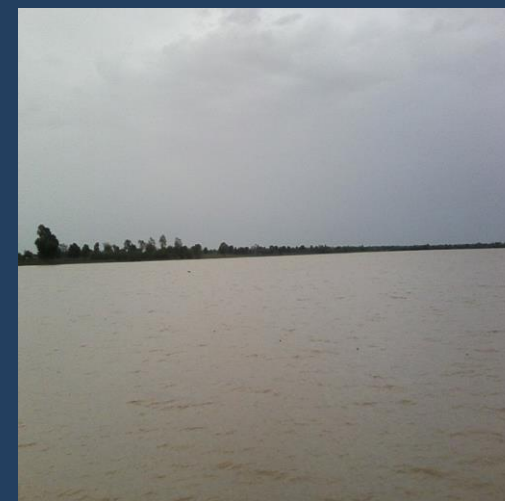
Services de l'eau dans les aménagements



Présentation de la Vallée du Sourou



La Vallée du Sourou a été identifiée en 1925, comme une zone à hautes potentialités agro-sylvo-pastorales et Halieutiques sur une superficie de 3 906 km²



30.000 ha
aménageables terres

600.000.000 m³
ressources en eau
agricole

Présentation des USAGERS DE L'EAU AGRICOLES

Le rôle de l'AMVS dans de l'eau

Tutelle: Autorité de Mise en Valeur de la Vallée du Sourou (AMVS), établissement public

Missions: chargé de l'aménagement et de la gestion de l'irrigation, exercice de la tutelle des exploitations dont les Organisations des Usagers de l'Eau Agricole (OUEA)

Organisation des Usagers de l'Eau Agricole (OUEA)

Les OUEA sont des organisations autonomes financées et gouvernées par leur membres: AG et comité d'élus (CG, CC, CAB). Mais elles sont soumises à la tutelle de l'Etat (AMVS)

Membres des OUEA: Toute personne possédant un droit d'exploitation sur une/des parcelle(s) située(s) dans le périmètre d'une OUEA est **membre d'office** de cette OUEA

Présentation des USAGERS DE L'EAU AGRICOLES

Principaux droits des membres

- Accès à l'eau d'irrigation
- Participation aux décisions et être élu aux poste à responsabilité

Principaux devoirs des membres

- Payer le service de l'eau (redevances)
- Respecté les règles-statuts, RI, et les règles opérationnelles votées en AG

Les OUEA ont quatre grandes fonctions

Gouvernance (AG): adoption du budget et plan d'action, montant des redevances, élection des comités, approbation des rapports techniques et financiers

Opérations et Maintenances - O&M (CG): planification, mise en œuvre et contrôle de la distribution de l'eau et de l'entretien des périmètres

Gestion administrative et financière et recouvrement des redevances (CG/CC)

Gestion des conflits entre les membres (CAB et/ou CG)

Présentation des USAGERS DE L'EAU AGRICOLES

La gestion de l'eau dans les périmètres

La planification de la campagne d'irrigation

- déclaration de mise en culture (superficies, spéculations) ;
- élaboration du calendrier cultural (date de semis/ repiquage, date de récolte);
- transmission des déclarations de mise en culture et le calendrier cultural

Le pilotage de l'irrigation

- Elaborer le calendrier d'irrigation
- Mettre en œuvre les bonnes pratiques de distribution de l'eau

Le suivi de l'irrigation et les actions d'ajustements

Réutilisation des eaux de drainage

Services de l'eau dans les aménagements

Gestion efficace de la ressource en eau

I. Respect du
calendrier
d'irrigation

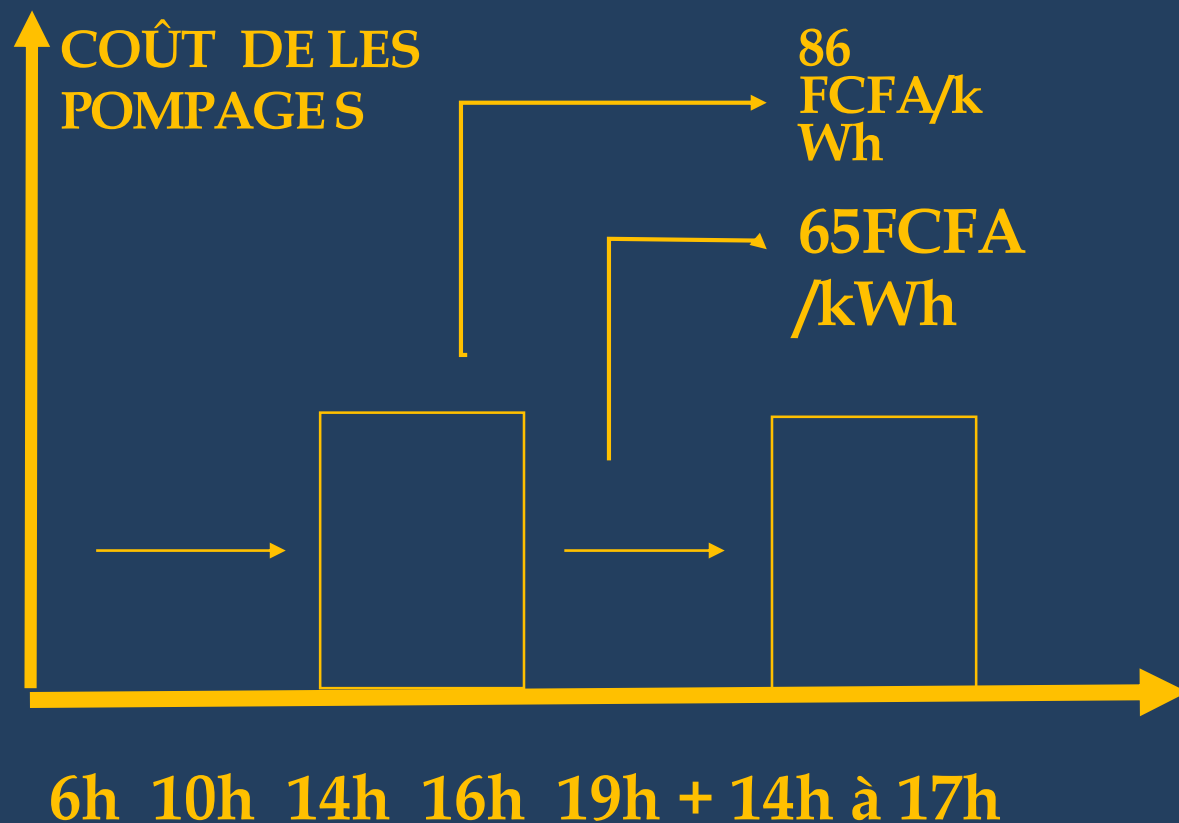
II. Bon
entretien
du réseau

Réduction de la redevance annuelle

IV. Resserrement
de la période de
semis

III. Réduction
des pertes
d'eau

Services de l'eau dans les aménagements



Faire des economies: 30 %

Services de l'eau dans les aménagements



ÉCONOMIE FAITE SI RESPECT DU CALENDRIER

1 journée de pompage = 6 500 FCFA



1 mois de campagne = 162 500
FCFA



2 mois de campagne = 325 000 FCFA

Services de l'eau dans les aménagements



Bon entretien du réseau



Services de l'eau dans les aménagements



Réduction des pertes d'eau

Services de l'eau dans les aménagements

PROLONGEMENT DE LA DURÉE PÉRIODE DE SEMIS	COÛT ADDITIONNEL PAR HA	
	Riziculture	Polyculture
0.5 mois	4650 FCFA/ha	1800 FCFA/ha
1 mois	5850 FCFA/ha	2250 FCFA/ha
1.5 mois	6975 FCFA/ha	2700 FCFA/ha

Avantages du resserrement de la période de semis/repiquage

Periode optimale = 1 mois/1.5 mois

MERCI DE VOTRE ATTENTION